

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 29 juin 2021 de M<sup>mes</sup> Ana Maria Barciela Villar et Jacqueline Roiz: «Mesures de prévention en lien avec la consommation d'alcool chez les jeunes».**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Le plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023 prévoit que «la consommation abusive d'alcool augmente les risques de maladies (diabète, démences, cancers, troubles psychiques) et de complications (atteinte des capacités fonctionnelles et cognitives)».

Ce plan cantonal a pour objectif la mise en place de conditions favorables à la protection des jeunes dans des contextes festifs par le déploiement de mesures pour prévenir et réduire des risques d'atteinte à la santé.

Le recours aux boissons alcoolisées et le fait de boire est porteur d'un certain potentiel de nocivité sociale et sanitaire.

Quelles sont les mesures de prévention mises en place par la Ville de Genève pour réduire la consommation d'alcool chez les jeunes?

Afin d'évaluer les résultats, avez-vous fixé des objectifs dits «SMART» (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini) et si oui, lesquels?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif est soucieux de cette thématique, qui touche un spectre large de la population genevoise. Toutefois, il apporte une attention toute particulière à la consommation excessive chez les jeunes. Ainsi, le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève, et plus particulièrement son Service de la jeunesse (SEJ), fait partie de la cellule «prévention et réduction des risques de consommation d'alcool et d'autres substances psychotropes dans les manifestations festives». Ce groupe, piloté par Carrefour Addictions et les services de la médecin cantonale, revoit les concepts de prévention des organisatrices et organisateurs de manifestations destinées à plus de 1500 personnes, dont des jeunes.

*Mesures mises en place au sein des infrastructures ou manifestations*

Dès 2001, une collaboration entre le Service de la jeunesse et l'association Nuit blanche! a été mise en place afin d'assurer une présence lors d'événements

festifs à l'intention des jeunes. En raison de la situation sanitaire actuelle, plusieurs événements ont été annulés. Néanmoins, Nuit blanche! est tout de même intervenue sur la plaine de Plainpalais, les vendredis soir, afin d'assurer de la prévention sur les questions en lien avec la consommation d'alcool et de substances illicites.

De plus, depuis 2015, la salle du Terreau est mise à la disposition du Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée pour l'organisation d'événements festifs. Le Collectif remet à l'entrée des bracelets de couleurs différentes aux jeunes de plus ou de moins de 18 ans, afin que les boissons alcoolisées ne soient pas vendues à des mineur-e-s. Le collectif promeut une approche visant une consommation modérée et encadrée de l'alcool, en opposition à celle d'une consommation excessive et sans filet en extérieur. Le Collectif propose en sus un service de médiation sur place pour apaiser, si nécessaire, les tensions.

Depuis 2016, le Service de la jeunesse est associé à l'ARVe et à la Barje dans le cadre du projet «Lâche pas ta bouée» qui déploie ses activités sur les bords du Rhône. Ce programme a pour objectif principal d'offrir des prestations de médiation et des conseils afin de favoriser la réduction des risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants, tels que les problèmes de santé, mais également les violences et les incivilités.

En outre, depuis 2019, le DCSS a mis en place un projet de prévention par les pairs intitulé «Pense à ton soss». Ce programme vise à effectuer des tournées dans les quartiers avec des jeunes formé-e-s et des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) afin de créer des liens, d'échanger et de distribuer du matériel de prévention aux jeunes. Le projet a été initié aux Eaux-Vives mais il s'est étendu depuis la pandémie à plusieurs quartiers de Genève (Sécheron/Pâquis et Charmilles/Ouches).

Suite à différents débordements liés à l'alcool aux abords du skate-park de Plainpalais, la collaboration a été renforcée avec la Fédération genevoise pour la prévention alcool / cannabis (FEGPA) afin qu'elle soit présente lors d'événements organisés dans ce lieu durant l'été et l'automne 2021.

Enfin, le DCSS accueille depuis novembre 2021 un nouveau dispositif de correspondant-e-s de nuit qui opérera les fins de semaine en soirée sur les quartiers Ouches-Concorde-Charmilles-Saint-Jean, et ce pour lutter contre diverses incivilités. Ils et elles seront également porteuses et porteurs de messages de prévention et de réduction des risques liés aux consommations excessives. Leur action s'étendra jusque tard dans la nuit auprès des utilisateurs festifs de l'espace public.

S'il n'y a pas d'objectifs SMART établis, et ce d'autant plus que cette thématique est avant tout portée au niveau cantonal, le Conseil administratif a tout de même décidé de mettre l'accent sur la prévention directement auprès des jeunes

en travaillant de manière étroite avec les associations du terrain. De plus, son action s'appuie sur le travail précieux des TSHM qui créent de véritables liens de confiance avec la jeunesse, notamment en étant présents lors de nombreux événements festifs. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible d'agir de manière efficace contre les excès de consommation d'alcool.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:

*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:

*Christina Kitsos*

